SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : @cgtnmca

Nice, le 13 novembre 2026

Objet : Demande d'aménagement des plannings des agents de nuit du service de collecte des encombrants pour les fêtes de fin d'année

Monsieur le Directeur du Nettoiement et de la Collecte des déchets,

Notre organisation syndicale CGT NMCA souhaite attirer votre attention sur l'organisation des plannings de travail des agents de nuit du service de collecte des encombrants à l'occasion des fêtes de fin d'année, et solliciter un arbitrage afin de permettre davantage de souplesse dans leur organisation.

En effet, selon les modalités actuellement prévues, les agents ne travailleraient pas les nuits du 24 et du 31 décembre, mais seraient tenus, en contrepartie, d'assurer obligatoirement leur service, les nuits du 25 décembre et du 1er janvier.

Cette organisation imposée suscite des incompréhensions et des difficultés pour les agents concernés, qui exercent déjà leurs missions dans le cadre d'horaires décalés et contraignants. Les fêtes de fin d'année constituent des moments importants de la vie familiale et personnelle, et il nous paraît essentiel que leur organisation puisse tenir compte, dans la mesure du possible, des souhaits des agents.

Dans ce contexte, notre organisation syndicale sollicite un assouplissement du dispositif actuellement envisagé, reposant notamment sur les possibilités suivantes :

- La possibilité de poser des jours de repos, au titre des congés annuels ou des jours de sujétions, pour les agents qui souhaitent bénéficier d'un repos à l'occasion des nuits du 25 décembre et du 1er janvier.
- Le recours prioritaire au volontariat pour assurer les services des nuits du 25 décembre et du 1er janvier, afin de ne pas imposer systématiquement ces vacations aux agents qui souhaiteraient passer ces moments auprès de leurs proches.

Nous sommes convaincus qu'une organisation plus souple, construite dans le dialogue avec les agents concernés, permettrait de concilier les nécessités de continuité du service public avec le respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des personnels.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir réexaminer les plannings prévus pour ces périodes et de donner une suite favorable à notre demande, dans un souci d'équité et de reconnaissance des contraintes particulières auxquelles sont soumis les agents travaillant de nuit.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Anthony BERTOLINO

Référent de la section Collecte et Propreté